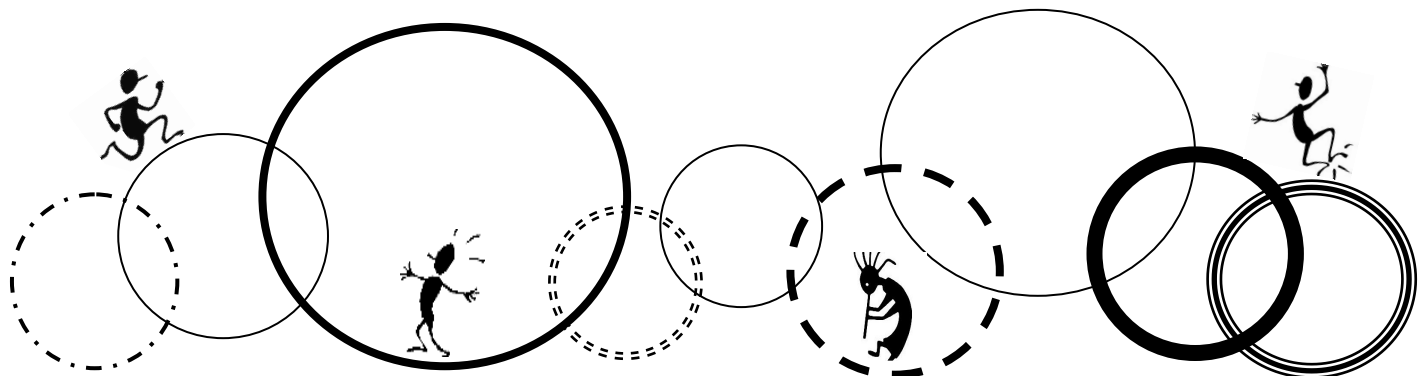


# CODE D'ÉTHIQUE



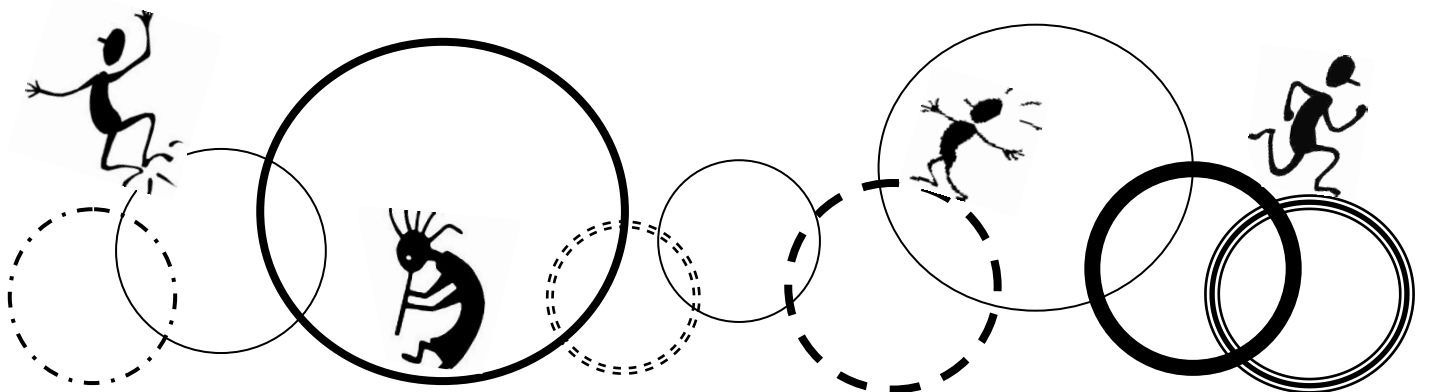
**LES AMIS DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE RIVE-NORD**

**ENSEMBLE DANS NOS DIFFÉRENCES**



# TABLE DES MATIÈRES

Table des matière.....	2
Une histoire d'amour.....	3
Notre mission actuelle.....	4
Nos valeurs.....	5
Pourquoi un code d'éthique?.....	5
Organigramme.....	6
Les responsabilités morales du conseil d'administration face à l'association.....	7
Les responsabilités morales des employés et des bénévoles à l'égard de l'organisme.....	8
Les responsabilités morales des personnes fréquentant l'association.....	9
Conclusion.....	10



# UNE HISTOIRE D'AMOUR

C'est grâce à l'initiative de madame Nicole Claveau Fortin, du Centre des services sociaux des Laurentides-Lanaudière (CSSLL), qui réunit un groupe d'environ dix parents dans un sous-sol de la rue Notre-Dame à l'automne 1978 que l'idée germe de fonder une association de parents.

Un comité provisoire se forme pour s'occuper de faire les démarches nécessaires à la fondation d'une association. Ce comité se compose de messieurs Edgar Bolduc, Aurèle Beauchamp et Denis Jacob. Il faut, pour



obtenir une charte du ministère des Consommateurs, Coopératives et Institutions financières, définir les règlements régissant son fonctionnement et trouver le nom sous lequel elle sera connue.



Le comité constate rapidement que seule, l'implication des parents ne sera pas suffisante pour mener à terme le bon fonctionnement de l'organisme, il faut s'associer à d'autres partenaires, d'où le nom LES AMIS. Le comité décide par la suite, que le territoire couvert, soit celui de la Commission scolaire Le Gardeur et la ville de L'Épiphanie. La dénomination *Les Amis des déficients mentaux* de la région de Repentigny englobe bien toutes les particularités de l'association.

En 1979, LES AMIS obtient son incorporation légale. C'est ainsi que le 30 avril de la même année, le nom de l'association, ses buts et ses règlements sont approuvés lors de l'assemblée de fondation. C'est au même moment que les premiers membres du conseil d'administration sont élus. En 1990, l'association change son nom pour *Les Amis De La Déficience Intellectuelle Rive-Nord*. Un autre ajustement a lieu et l'organisme désert désormais la M.R.C. L'Assomption.







Depuis ce temps, cette histoire d'amour entre des gens qui ont à cœur le bien être de ces personnes si exceptionnelles et précieuses, se poursuit.



*A suivre...*

# NOTRE MISSION ACTUELLE

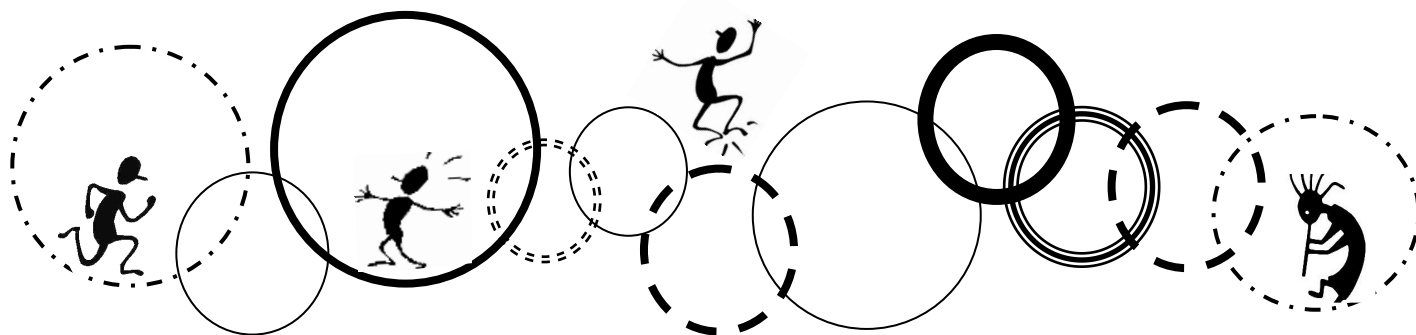
(selon nos lettres patentes, modifiées le 13 août 1990)

-  Sensibiliser l'opinion publique et promouvoir la compréhension des besoins qui affectent les déficients mentaux.
-  Informer les parents et responsables de déficients mentaux des services disponibles.
-  Promouvoir la création de nouveaux services pour les déficients mentaux.
-  Donner à chaque déficient mental l'opportunité et les moyens pour bénéficier au maximum des services disponibles.
-  Recevoir des dons, legs et autres contributions de même nature en argent, en valeur mobilière ou immobilière.
-  Administrer de tels dons, legs et contributions, organiser des campagnes de souscription dans le but de recueillir des fonds pour des fins charitables.



# Nos Valeurs

- **Respect:** signifie que toute personne mérite d'être traitée avec considération. Accueillir l'autre dans son intégrité avec ses différences, sans discrimination et sans jugement.
- **Intégrité:** fait référence aux attitudes franches, honnêtes, loyales et dévouées. C'est aussi la connaissance et le respect de ses limites personnelles.
- **Entraide:** c'est d'abord une expérience de partage. Elle encourage le développement d'un réseau social et favorise le soutien entre pairs.
- **Responsabilisation:** se traduit par des compétences, des attitudes et des comportements orientés vers la réalisation de la mission de l'organisme au bénéfice des personnes qui ont recours aux services.
- **Plaisir:** état indispensable dans l'environnement de l'association, permettant un climat sain et convivial. Ce sentiment agréable est un besoin essentiel qui procure un équilibre chez la personne.

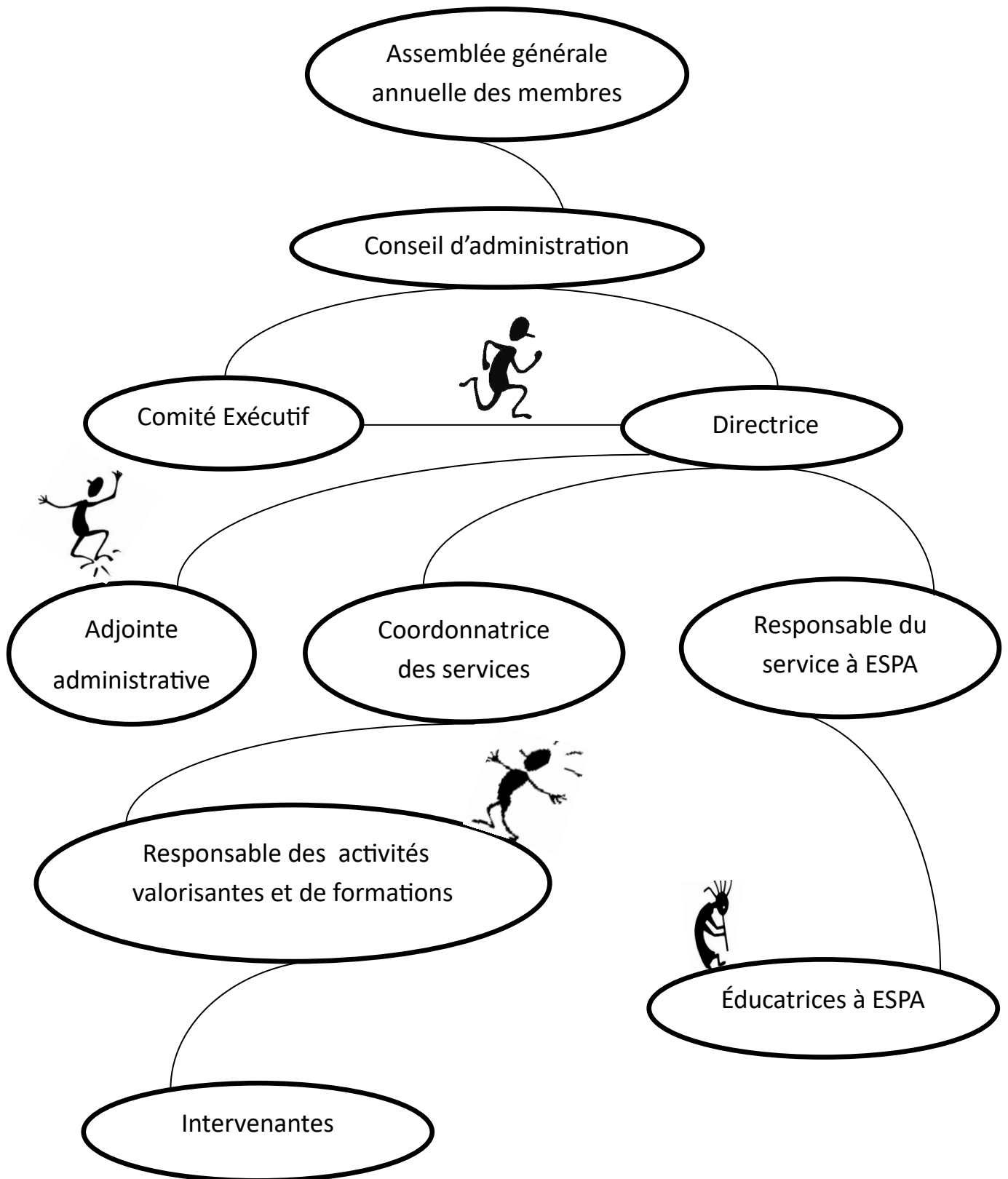


## Pourquoi un code d'éthique?



La réponse est simple, le code éthique que nous proposons, vise à préciser les valeurs, les attentes et les responsabilités gravitant autour de notre organisme. Il vise à faire respecter les droits de ces personnes en s'inscrivant à l'intérieur d'une philosophie de l'amélioration continue en proposant un cadre de référence à notre façon d'agir et d'être.

# ORGANIGRAMME

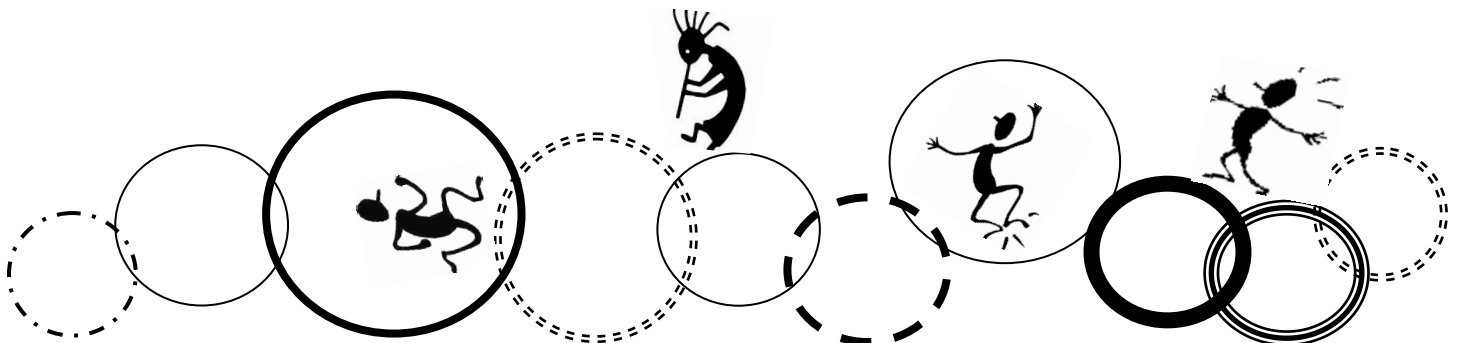
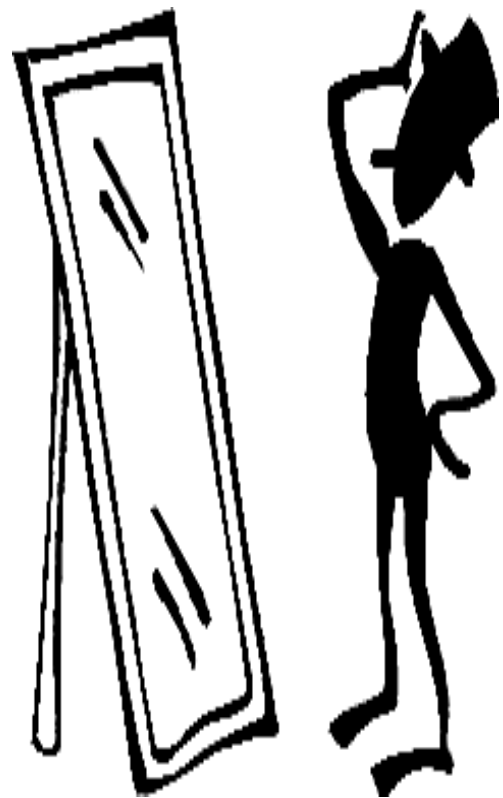


\* Le genre féminin est utilisé ici puisque ce dernier domine à l'association

# LES RESPONSABILITÉS MORALES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION FACE À L'ASSOCIATION

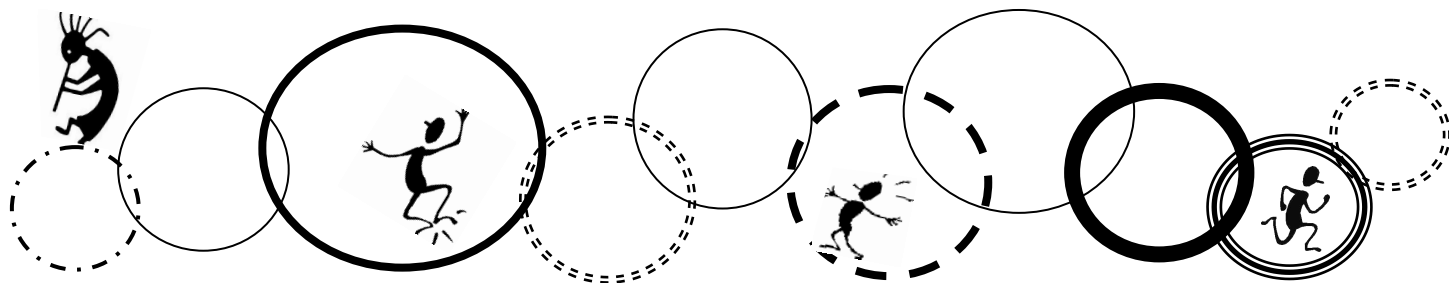
Pour assurer le respect de ces responsabilités morales,  
le conseil d'administration s'engage à:

- Respecter la mission, les valeurs et les objectifs de l'organisme
- Se préoccuper du bon fonctionnement de l'organisme
- Favoriser son développement
- Faire la promotion et la défense de l'organisme
- Offrir un milieu accueillant et respectueux
- Manifester de la reconnaissance
- Respecter les différences de chacun



# LES RESPONSABILITÉS MORALES DES EMPLOYÉS ET DES BÉNÉVOLES À L'ÉGARD DE L'ASSOCIATION

Pour assurer le respect de ces responsabilités morales,  
les employés et les bénévoles s'engagent à:



- Respecter et protéger la dignité de chacun
- Favoriser la participation active
- Collaborer au meilleur de ses compétences à l'atteinte des objectifs de l'organisme
- Protéger le caractère confidentiel des informations
- Faire preuve de courtoisie et de bienveillance
- Accomplir son travail en respectant les politiques et les normes de l'association
- Entretenir une relation de travail respectueuse et de collaboration
- Respecter le code de conduite établi par les Amis



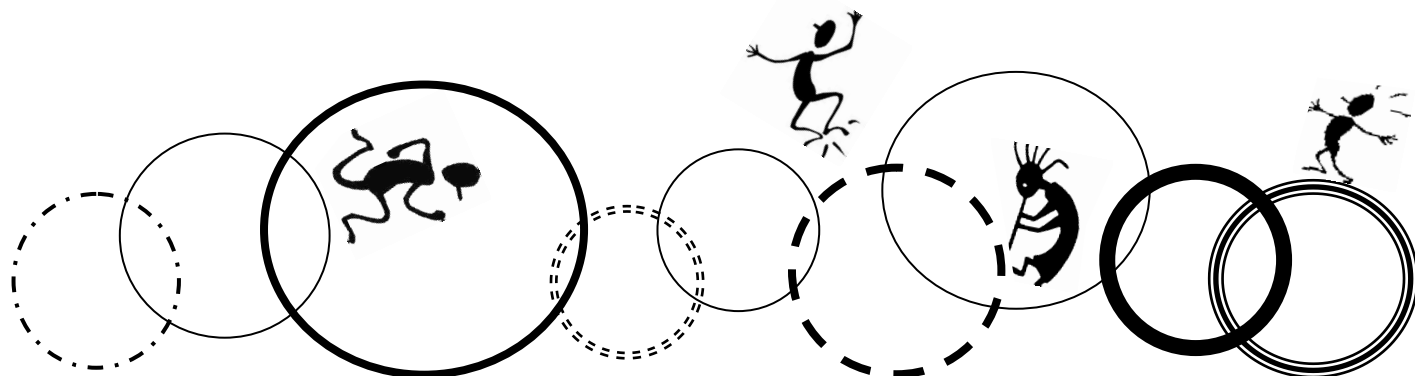


# LES RESPONSABILITÉS MORALES DES PERSONNES FRÉQUENTANT L'ASSOCIATION

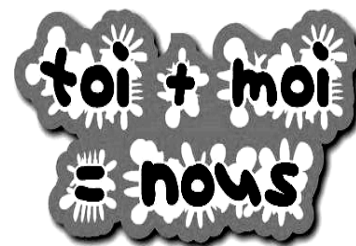
Pour assurer le respect de ces responsabilités morales, ces personnes s'engagent à:



- Privilégier des attitudes de respect et d'ouverture
- Respecter ses engagements
- S'impliquer dans la vie de l'organisme
- Respecter la confidentialité
- Respecter les règles et le fonctionnement de l'organisme
- Développer un esprit d'entraide et de solidarité



# CONCLUSION



L'éthique demeure la responsabilité personnelle de chacun. En cette matière, chaque individu répond de ses décisions et de ses gestes. La personne qui constate qu'un employé, un bénévole ou un membre faisant parti de l'association manque à ses engagements éthiques, est invitée à en parler à la personne directement concernée ou à faire un signalement à une personne de confiance.

Le code étique se veut une réflexion analytique et critique sur les règles et les fins qui guident l'action humaine. Cela fait aussi référence à un jugement d'appréciation sur les actes qualifiés de bons ou mauvais. Pour finalement s'investir, comme individu vivant dans une communauté, dans la recherche d'un art de vivre qui fait appel à la créativité et à la responsabilité au-delà des exigences de la morale.

